

MAIRIE DE TOUCY

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL DU Mercredi 28 Janvier 2015 A 20 heures</p> |
|---|

Convocation du 23 janvier 2015
Affichage du 2 février 2015

Le **28 janvier 2015 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Marcel ROBIN, Philippe BLOT, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Robert GERMAIN, Michèle BONARDI, Anne-Marie REGNERY, Nathalie PASCAULT, Gérard PIESYK, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Nora BOUDJEMAA

Florence TOUZEAU par Michèle BONARDI, Valérie LE VRAUX par Christine PICARD, Catherine BARBIER par Gérard PIESYK et Gilles DEMERSSEMAN par Catherine RAVIER LETENDART (jusqu'à son arrivé à 20 heures 20)

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Catherine RAVIER-LETENDART

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 26 novembre 2014. Tous les membres présents signent le registre.

- Convention Yonne en Scène.
- Suppression budget Tourinox.
- Déplacement fonts baptismaux.
- Local du Vélo Club Toucycois : prise en charge des matériaux pour des travaux de cloisonnement.
- Camping et Chemin de Ronde : élagage.
- Travaux voirie et bâtiments : compte-rendu commission.
- Questions diverses.

CONVENTION YONNE EN SCENE (DE 2015 01)

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Christine PICARD présenter la convention Yonne en Scène relative à la programmation "Saison Jeune Public" pour la saison 2014/2015.

MAIRIE DE TOUCY

Après divers échanges sur la qualité des spectacles et l'intervention de personnels communaux pour la préparation de la salle et la sécurité.

Après délibération,

ADOpte à l'unanimité ladite convention qui sera annexée à la présente délibération pour un montant net de 1 970 €.

ADHERE à l'Association Yonne Spectacles par l'intermédiaire de la Communauté de Communes Coeur de Puisaye.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets 2015.

SUPPRESSION BUDGET TOURINOX (DE 2015 02)

Considérant que le crédit bail du budget annexe TOURINOX étant terminé en 2014,

Considérant la reprise du bâtiment par TOURINOX fin d'année 2014,

Considérant les écritures de reversement de l'excédent du budget Tourinox sur le budget communal en début d'année 2015,

Considérant que le budget annexe TOURINOX doit être clôturé.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

de supprimer le budget annexe TOURINOX après réalisation de toutes les écritures de clôture et de transfert au budget communal.

DEPLACEMENT FONTS BAPTISMAUX (DE 2015 03)

Jean-Jacques GUILLOTOT, délégué aux archives, patrimoine et sécurité, informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de déplacer les fonts baptismaux.

À plusieurs reprises déjà, le Père CAILLEUX, curé de Toucy et doyen de Puisaye avait fait part de son intention de faire déplacer les fonts baptismaux de l'église Saint-Pierre de Toucy pour des questions de commodité dans la célébration de ces cérémonies.

Il faut ici préciser que les fonts baptismaux actuels se trouvent dans une chapelle sur la gauche de l'église ; ils ne figurent pas sur le répertoire des objets liturgiques se trouvant dans cet édifice.

L'inventaire et le récolement de ces objets liturgiques a été dressé en présence des représentants de la D.R.A.C. au mois de juillet 2014.

Le curé de Toucy propose donc de faire transporter les fonts baptismaux derrière le maître-hôtel, créant ainsi un endroit de culte plus adapté et plus convivial pour recevoir les familles. En effet, la périphérie de ce nouvel espace comporte de nombreuses stalles qui ont été inventoriées, ces stalles étant en bon état et pouvant permettre aux personnes âgées ou handicapées d'assister assises à la cérémonie.

La D.R.A.C. avait donné son accord de principe sous réserve d'obtenir notamment l'autorisation de Monsieur le maire de Toucy pour cette transformation de l'église.

MAIRIE DE TOUCY

Dans un souci de démocratie, Monsieur le maire de Toucy a donc pris la décision de porter cette affaire à l'ordre du jour du présent conseil et c'est pourquoi il est mis aux voix la question du déplacement des fonts baptismaux à l'endroit ci-dessus mentionné.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE le déplacement des fonts baptismaux.

Arrivée de Gilles DEMERSSEMAN à 20 heures 20 (retenu par une réunion professionnelle).

LOCAL ASSOCIATION VELO CLUB : TRAVAUX (DE 2015 04)

Vu la commission travaux voirie du 22 janvier 2015.

Considérant la demande du vélo club Toucycois pour l'aménagement d'un local.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE la prise en charge des matériaux pour l'aménagement d'un local communal qui sera utilisé par le vélo club toucycois.

DIT que le montant des matériaux sera approximativement de 2 800 € et qu'une partie des travaux seront exécutés en régie par le personnel communal.

DECIDE le remplacement d'une porte rideau métallique pour ce même local. Cette acquisition d'environ 2 850 € sera inscrite en investissement au budget primitif 2015 et fera l'objet d'une consultation.

ELAGAGE CAMPING ET CHEMIN DE RONDE (DE 2015 05)

Vu la commission travaux voirie du 22 janvier 2015,

Considérant l'urgence à élaguer les arbres du camping par mesure de sécurité avant son ouverture,

Considérant les branches des arbres du Chemin Ronde débordant sur la voirie.

Le Conseil Municipal,

Après débat,

ACCEPTE, à l'unanimité,
les travaux d'élagage suivants par l'entreprise Pierre ELAGAGE :

- Camping pour 4 740 €
- Elagage de 54 arbres sur le Chemin de Ronde : 6 720 € environ.

TRAVAUX VOIRIE ET BATIMENTS : Compte rendu commission

Marcel ROBIN rappelle les travaux envisagés qui seront éventuellement inscrits au budget en fonction des priorités et du financement :

- Tour des évêques : nécessite l'intervention d'un architecte (même pour une structure légère). Consultation sera lancée pour choisir un architecte.
- Tableaux électriques du marché du samedi : 13 tableaux pour environ 16 000 à 24 000 € selon le matériau des coffrets. Une consultation sera faite.
- Alarme incendie et intrusion de la bibliothèque : 2 entreprises doivent venir sur place.

MAIRIE DE TOUCY

- Réflexion sur le bâtiment de la perception dont les logements ne sont plus aux normes (électriques, isolation...). Une commission devra étudier la destination de cet immeuble.
- Bâtiment rue des Montagnes dont les toitures des 2 tours nécessiteraient rénovation et également traiter le problème des infiltrations d'eau (drainage éventuellement).

QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire fait lecture d'un courrier du Maire de Kusel, Ulrike NAGEL, qui apporte son soutien à la France contre les attentats de Paris et qui déclare "Nous sommes tous Charlie".

Le Maire de Toucy enverra une réponse.

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes Coeur de Puisaye n'a pas pris les pouvoirs de police des communes adhérentes.

Le Maire fait lecture d'un courrier du député Guillaume LARRIVE suite au nouveau découpage des régions et propose aux communes de prendre une délibération pour que Dijon reste la capitale de la nouvelle région.

Après débat et vote pour ou contre une délibération dans ce sens, le quorum n'étant pas atteint (pour : 10 voix, contre : 13 voix), aucune délibération ne sera adoptée.

Ensuite le Maire fait lecture de 2 comptes-rendus de conseils communautaires.

Anne-Marie REGNERY soulève le problème du retrait d'un point d'apport volontaire pour le tri des déchets vers l'Intermarché suite aux incivilités de certains administrés qui déposent leurs déchets à côté des bennes.

Un courrier sera adressé au Syndicat Mixte de Puisaye.

Gilles DEMERSSEMAN demande si Domanys confirme la présence de la mérule dans un de leurs immeubles. Le Maire précise que Domanys lui avait adressé un courrier confirmant la présence de mérule et s'occupait du problème.

Suite à la demande de Sonia CARREAU, le Maire indique que le 2ème tour des élections départementales aura lieu à la maternelle puisque la salle polyvalente est utilisée pour le salon aviculture du beau marché.

Prochaines réunions et manifestations :

- | | |
|----------------------------|--|
| ❖ Lundi 2 février 2015 | 20 h 00 Conseil communautaire |
| ❖ Lundi 9 février 2015 | 19 h 00 Accueil des nouveaux arrivants |
| ❖ Lundi 16 février 2015 | 18 h 00 Commission finances |
| ❖ Mercredi 25 février 2015 | 20 h 00 Conseil Municipal |

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 50.

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTOLE DE LEGALITE :

CONVENTION YONNE EN SCENE (DE_2015_01)

SUPPRESSION BUDGET TOURINOX (DE_2015_02)

DEPLACEMENT FONTS BAPTISMAUX (DE_2015_03)

LOCAL ASSOCIATION VELO CLUB : TRAVAUX (DE_2015_04)

ELAGAGE CAMPING ET CHEMIN DE RONDE (DE_2015_05)